

## Le point de vue international: **Fathallah Sijilmassi** **Les pays de la Méditerranée doivent affronter les enjeux dans une perspective régionale**

Après la ministre déléguée à l'Environnement du Maroc, Hakima El Haïte<sup>1</sup>, et Jean-Louis Guigou, président de l'Ipemed<sup>2</sup>, le secrétaire général de l'**Union pour la Méditerranée**<sup>3</sup> souligne l'importance des risques que les pays de la Méditerranée ont à relever, milite pour qu'ils agissent collectivement sur des projets

concrets et qu'ils jouent un rôle beaucoup plus actif sur la scène internationale.



Photo Shooting Services Fotografics

### **Fathallah Sijilmassi**

Secrétaire général de l'**Union pour la Méditerranée**

**L**es risques posés par le changement climatique aux pays de la Méditerranée sont sans doute plus graves qu'ailleurs (et parmi eux la sécheresse et ses cascades de conséquences économiques, sociales, sanitaires et géopolitiques). La réponse de l'UpM et des pays de la Méditerranée à la COP 21 peut être un facteur de coopération.

**À quels types de risques ou de problèmes (qui se posent concrètement au sein des pays de la Méditerranée), souhaitez-vous que la Cop 21 réponde ?**

La Méditerranée est une des régions les plus vulnérables aux effets du changement climatique, et pas seulement de par sa position géographique, mais aussi à cause de certaines fragilités qui risquent d'être exacerbées à cause des dérèglements climatiques. La pénurie d'eau, la sécurité alimentaire, la résistance de nos communautés aux catastrophes naturelles, la surpopulation des centres urbains et les mouvements migratoires seront de plus en plus conditionnés par la façon de réagir face à ce défi planétaire.

L'acidification de la mer, par exemple, va avoir un impact sur la biodiversité, mais aussi sur la pêche ou même le tourisme (à travers le développement des méduses, grandes gagnantes de cette perte de biodiversité). La multiplication des sécheresses et plus généralement la désertification font également peser un risque sur l'approvisionnement alimentaire. La hausse du niveau de la mer peut avoir un coût économique non négligeable, qu'il est toutefois encore aujourd'hui difficile de chiffrer avec certitude.

Les États membres de l'**Union pour la Méditerranée** ont compris le besoin d'activer la coopération régionale dans ce domaine d'une façon urgente et décidée. La première conférence ministérielle de l'UpM sur l'Environnement et le Changement climatique (Athènes, le 13 mai 2014) a souligné le besoin d'affronter ces enjeux d'une perspective régionale, en reconnaissant la communauté d'intérêts des deux rives de la Méditerranée et la convenance de regrouper les efforts et initiatives entamés pour les rendre plus efficaces.

### **Qu'attendent les pays associés et l'Union pour la Méditerranée de cette conférence internationale ?**

Les représentants des États membres de l'UpM se sont rencontrés lors d'une réunion informelle haut-niveau sur le changement climatique qui a eu lieu à Skhirat (Maroc), le 7 mai 2015, et ont transmis leur soutien aux efforts entamés au sein de la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique visant à adopter à Paris un accord global et équitable pour faire face aux défis du changement climatique.

La conférence internationale qui va se dérouler à Paris doit donner un message politique clair sur l'engagement de la communauté internationale pour agir d'une façon immédiate et coordonnée sur les dérèglements climatiques, aussi d'un point de vue de l'atténuation, comme de la nécessaire adaptation. Et cela implique, sans doute, la mise à disposition des outils qui permettront d'entamer des actions concrètes sur les domaines jugés prioritaires par les États concernés.

Dans ce contexte, le secrétariat général de l'**Union pour la Méditerranée** contribue dans le cadre de l'agenda des solutions pour mobiliser les ressources et les canaliser pour faciliter la mise en œuvre des engagements adoptés par nos États membres au sein de négociations internationales, permettant alors leur transformation en résultats tangibles sur le terrain. À son échelle, en faisant dialoguer les pays de la Méditerranée et en faisant émerger des projets exemplaires qui permettent d'atteindre leurs objectifs, l'UpM contribue ainsi à articuler les niveaux international, régional et national d'une façon plus cohérente et efficace. Dans

1. N° 142, cf. [www.preventique.org/Preventique\\_Securite/rechauffement-climatique-queles-responsabilites-pour-les-villes-142](http://www.preventique.org/Preventique_Securite/rechauffement-climatique-queles-responsabilites-pour-les-villes-142)

2. Ipemed : Institut de prospective économique du monde méditerranéen, cf. [www.ipemed.coop.fr/](http://www.ipemed.coop.fr/)

3. UpM, en anglais **UM**, cf. <http://ufmsecretariat.org/fr/>





Photo: Shooting Services fotografici

cette perspective, le secrétariat général travaille pour articuler une initiative régionale (*UfM Nama Initiative*), à travers de la mobilisation des ressources qui faciliteront aux États membres de l'UpM l'accès aux mécanismes qui permettent le financement de la mise en œuvre de leurs *Namas* (*Nationally Appropriate Mitigation Actions*).

**Comment les pays de la Méditerranée, réunis au sein de l'UpM, souhaitent ils s'engager dans cette négociation de la conférence des parties (COP 21)? Adoptent-ils une position commune dans cette négociation? Que souhaitent-ils en priorité obtenir? Dans le domaine de l'énergie? Dans le domaine du développement urbain?**

L'Union pour la Méditerranée bénéficie d'une position privilégiée pour encadrer le dialogue politique entre les États membres et les parties prenantes intervenantes dans le domaine du changement climatique dans la région; et le secrétariat général, à travers de son groupe d'experts en changement climatique, dont la troisième réunion s'est déroulée le 1<sup>er</sup> et 2 octobre à Barcelone, est devenu la plateforme privilégiée pour conduire ces efforts et rassembler les différentes initiatives et institutions qui travaillent sur ce domaine. Un dialogue politique qui est d'ailleurs profondément lié à l'identification et la promotion d'initiatives et projets concrets, avec des résultats tangibles sur le terrain

et avec un impact réel sur les vies des citoyens de nos pays, conformément au mandat du secrétariat général de l'UpM.

Ces initiatives viennent à compléter d'autres lignes d'action entamées par le secrétariat général depuis sa création, notamment dans le domaine de l'énergie, de l'eau et de l'environnement et le développement urbain, qui constituent des axes prioritaires de nos activités et qui sont profondément liés à la lutte contre les dérèglements climatiques. Dans le domaine de l'énergie, par exemple, la Méditerranée bénéficie de conditions naturelles exceptionnelles pour le développement des énergies renouvelables. Le rayonnement solaire et la vitesse des vents sont parmi les meilleurs au monde. Elle bénéficie par ailleurs d'un vaste potentiel en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique et le gisement d'économie d'énergie est important. Elle pourrait donc, en s'appuyant sur les énergies vertes, réduire drastiquement ses émissions de gaz à effet de serre liées à la production d'énergie. D'ores et déjà, des infrastructures sont opérationnelles et des projets ambitieux existent, comme le projet de ferme éolienne *Tafila Wind Farm* en Jordanie d'une capacité de 117 MW, labellisé par l'UpM.

Aussi dans le domaine de l'aménagement urbain, les États membres de l'UpM ont décidé de favoriser les projets de développement urbain durable dans les villes du sud et est de la Méditerranée et à mobiliser les investissements nécessaires pour les réaliser, qui sont estimés d'un montant de 5 milliards, avec l'appui de la Commission européenne et des institutions financières internationales, constituant ainsi une vraie approche concrète et opérationnelle.

« une position privilégiée pour encadrer le dialogue politique entre les États membres et les intervenants dans le domaine du changement climatique dans la région »



■ **La Cop 21 peut-elle être un moyen pour faire évoluer la gouvernance dans les pays de la Méditerranée ? Dans quelle direction ? Peut-elle favoriser des politiques de soutien à l'innovation sociale ? Lesquelles ?**

La coopération régionale renforcée dans le domaine du changement climatique entamée au sein de l'UpM peut effectivement contribuer à construire un agenda commun partagé entre les deux rives de la Méditerranée, capable d'articuler les différentes initiatives visant à renforcer la coopération, l'intégration, la paix et le développement durable dans la région méditerranéenne, déclinant ainsi la mission fondamentale de l'UpM.

Incontournablement ouvert à l'innovation technologique et sociale, la lutte contre le changement climatique permet aussi, notamment aux pays de la rive sud, avoir un rôle beaucoup plus actif dans la scène internationale dans ce nouveau paradigme social et économique vers lequel nous convergeons déjà. La nécessité de nouvelles formules de consommation et production, les possibilités offertes par les avancées technologiques, les opportunités de création

de nouveaux emplois « verts », où par ailleurs les femmes ont aussi un rôle essentiel à jouer, la revalorisation de la population rurale comme un des agents clés pour l'adaptation des territoires, ouvrent enfin multiples possibilités qui vont bien au-delà de la lutte contre les dérèglements climatiques.

■ **Voyez-vous des opportunités dans la mise en œuvre de ces politiques ?**

Tous les défis mentionnés représentent sans doute des nouvelles potentialités de coopération qui peuvent permettre entamer un processus de transition vers des modèles de développement plus durables, inclusifs et équitables dans notre région. Savoir profiter de la situation pour mobiliser les investissements, relancer les transferts technologiques, créer des opportunités d'emplois pour nos jeunes et promouvoir des modèles de production et consommation qui contribuent aux efforts de développement durable de la région apparaissent aussi comme une importante partie du défi auquel la Cop 21 doit faire face.

Dans ce contexte, le secrétariat général de l'UpM contribue activement à l'agenda des solutions avec des initiatives concrètes, comme l'*UfM NAMA Initiative* citée ci-dessus, ou d'autres comme l'*UfM Covenant of Mayors* qui s'adresse aux autorités locales, qui visent à soutenir les États membres de l'UpM à la mise en œuvre de leurs engagements, ainsi qu'à exploiter toutes les potentialités associées. □

*Propos recueilli par D.R.*

« **construire un agenda commun partagé  
entre les deux rives de la Méditerranée** »